

favorables. Nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité du programme. Nous voulons encourager un endettement responsable et empêcher le défaut de paiement.

Nous avons toutes les raisons du monde de réserver des fonds aux personnes handicapées, aux gens vraiment démunis et aux femmes. Nous allons examiner le programme, comme nous l'avons fait tout récemment. Nous allons procéder à une évaluation très approfondie du programme pour voir comment il pourrait mieux répondre aux besoins changeants de la collectivité.

[Français]

#### LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

**M. Guy St-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Au Québec, toutes les corporations doivent payer l'impôt annuellement sur le capital. Toutefois, la Loi de l'impôt du Québec permet aux compagnies minières, n'ayant pas atteint le stade de production, de ne pas payer d'impôt.

Le projet de loi C-28 ne contient pas la même exemption, il taxe sans exception toutes les compagnies ayant un capital excédant 10 millions de dollars comme Ressources Yorbeau, à Rouyn-Noranda.

Monsieur le Président, ma question est la suivante: Est-ce que le projet de loi C-28 aura le même traitement, sinon, est-ce que vous allez considérer un changement pour les compagnies minières qui ne sont pas en production?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je suis gré au député de l'intérêt qu'il manifeste à l'égard de cette taxe sur les grandes sociétés. On l'avait imposée pour faire en sorte que toutes les sociétés dont le capital dépasse 10 millions de dollars, soit 3 500 ou 3 600 sociétés au Canada, paient au moins un montant d'impôt minimum, selon l'importance de la société.

Le député veut que cette mesure soit modifiée dans certains cas. Je serais heureux d'examiner sa proposition et de lui en reparler plus tard.

\* \* \*

• (1450)

#### L'AGRICULTURE

**L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex):** Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a récem-

#### Questions orales

ment rendu publics des chiffres sur le revenu agricole démontrant que la politique agricole du gouvernement fera chuter les revenus des agriculteurs de 39 p. 100 en 1990. La réduction du revenu sera notamment de 101 p. 100 en Saskatchewan, chiffre assez incroyable, et de 87 p. 100 au Manitoba. Par ailleurs, le cabinet du ministre vient d'affirmer au *Globe and Mail* que les dépenses de programmes seraient réduites de 64 p. 100 en 1990. Les agriculteurs canadiens n'accepteront pas cette réduction budgétaire.

Que prévoit faire le gouvernement pour assurer aux producteurs un revenu juste, puisque la loi du plus fort que ce gouvernement a imposée dans le domaine agro-alimentaire canadien ne peut plus durer?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député aurait très bien fait ressortir la gravité de la situation s'il n'avait pas tenté, dans son préambule, d'attribuer le déclin du revenu agricole à la politique du gouvernement. Il sait qu'il a tort et ne devrait pas induire la Chambre en erreur parce que le gouvernement a fourni une aide très généreuse aux agriculteurs canadiens, qu'ils soient de l'ouest, de l'est ou du centre. Le député le sait parfaitement bien.

En fait, le revenu moyen de l'ensemble des agriculteurs canadiens est passé de 3,1 milliards de dollars lorsque le parti du député était au pouvoir, à plus de 4 milliards depuis notre arrivée au pouvoir. Cela représente une augmentation de 30 p. 100. On pourrait difficilement conclure de ces chiffres que notre gouvernement n'a pas aidé les agriculteurs. En fait, depuis que nous sommes au pouvoir, nous avons consacré 21,7 milliards de dollars à l'agriculture.

Que prévoit faire le gouvernement? Nous avons mis en place un mécanisme pour examiner les nouvelles orientations possibles, mesure qui était nécessaire pour remettre sur pied le programme d'assurance-récolte, les programmes d'aide et les programmes de stabilisation des prix qui ont été durement éprouvés. Plutôt que de faire des critiques malveillantes, le député serait mieux de collaborer avec nous. S'il veut bien nous faire part de ses idées, il peut avoir l'assurance qu'elles seront prises en considération.

**M. Ferguson:** Monsieur le Président, le fait demeure que le prix des grains a beaucoup baissé depuis que le gouvernement a accédé au pouvoir.

Si le ministre est incapable de reconnaître la terrible réalité qui se cache derrière ses propres chiffres, il n'a qu'à examiner ce qui se passe dans le secteur agro-